

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'ORGANE DE LA MILICE

JOURNAL MILITAIRE, LITTÉRAIRE ET NATIONAL.

PARAIT LE JEUDI.—Payable d'avance.

AVANT TOUT PROTÉGEONS NOS FOYERS.

AMYOT, FRENETTE ET CIE., *Éditeurs-Prop.*

FEUILLETON

L'ORGANE DE LA MILICE.

LE COLONEL DUHAUMERY

OU

La Richesse du cœur.

(Suite.)

Gaspard hochait tristement la tête.

—Sans réponse? répéta Michel.

—Non, continua Gaspard; la seule réponse qu'on m'ait faite, vous la redirai-je, Michel?

—Parle.

—Non. Qu'il vous suffise de savoir que pour vous, Michel, pour votre amour, j'ai souffert aujourd'hui un affront!

—Un affront, Gaspard! un affront!

—Une injure qui dégrade, qui déshonore! Votre lettre, elle a passé de laquais en laquais, jusqu'à son adresse.

—On l'a remise! interrompit vivement Michel. Tu es sûr qu'on l'a remise?

—Oui.

La poitrine de Michel se dilata à ce mot.

—Elle l'a lue alors!

—Je vous dis que le message est arrivé, j'en répond; mais.

—Achève.

—Le valet qui me l'a rendu m'a frappé!

—Ah!

—Au visage! Indignement insulté!...châtié de la main d'un laquais! en risée à cette valetaille!...Par la mort! souffleté ainsi! Sommes-nous donc esclaves encore! n'avons nous pas été délivrés, nous autres paysans?

—Non, reprit Michel d'une voix brève et étouffée. Non: c'est impossible! vous exagérez, Gaspard! vous n'avez pas été frappé.

—Pardieu si! répliqua le paysan irrité: aussi vrai que les domestiques ont jeté votre lettre comme cela par-dessus l'épaule, dans la boue, en ricanant, les lâches! Dix! ils étaient dix contre un! sans cela! Mais, à propos, que contenait donc cette lettre?

—Pas une ligne que l'esclave le plus soumis n'eût pu écrire à sa souveraine! Non, pas une!

—Eh bien, je vous conseil d'en rester là, car on vous promet le même traitement qu'à moi, si...

Gaspard allait continuer, lorsqu'un signe suppliant de la mère Philippine lui ferma la bouche. Il se fit un moment de silence.

—Endurons-nous cela, Michel?

—Pardon, ami; c'est ma faute. J'ai amené cette honte sur toi. Mais tu seras vengé, Gaspard! Les insolents! les insolents!—Bah! répondit Gaspard, ne pensez plus à moi; ce n'est pas de moi qu'il s'agit. Et puis, j'irais à travers feu et eau pour votre service. Et cet infâme soufflet...

—Redis-moi, Gaspard, redis-moi que tu as été insulté. Comment et pour quelle offense.

—Pour quelle offense? pardi! vous le savez bien!

Michel tenait la lettre. Son regard était fixe, ses dents étaient convulsivement serrées: tout son corps frémissait, secoué par une émotion violente. Tout à coup, l'orage qui grondait au fond de son âme se fit jour au dehors. Sa colère éclata fourgueuse et terrible. Il déchira la lettre en mille morceaux et foula aux pieds ses débris avec rage. En vain sa mère s'approcha de lui avec de douces paroles, pour calmer ce désespoir; en vain Gaspard essaya ses consolations les plus énergiques, Michel repoussa sa mère et son ami.

—Ah! s'écriait-il avec fureur, je jeterai son image dans la boue! Elle! je veux l'arrêter en pleine rue! je veux l'insulter! je veux frapper ses domestiques insolents! je veux.

Il s'arrêta brusquement, et se tournant vers sa mère:

—Ma mère, regardez moi bien, dit-il, ai-je un aspect ridicule ou repoussant.

—Toi!

—Oui; ou bien suis-je un lâche? ai-je commis quelque vol? ou mon âme s'est-elle souillée dans le mensonge?

—Mon enfant!

—Ou bien encore, dites-moi: suis-je un sot stupide, un vaniteux, un idiot? suis-je quelque chose de tout cela?

—Non, certes, non!

—Que suis-je donc alors?

Et la voix de Michel devint plus vibrante et l'expression de ses traits plus amère.

Que suis-je donc? oh! pire! cent fois pire! Je suis un paysan! Et cela s'avise d'aimer! cela s'avise d'avoir un cœur, des passions comme les autres hommes! Rustre / va labourer la terre et courbe-toi sur ton sillon, si tu ne veux t'attirer les injures et le mépris des laquais!

En ce moment un domestique sortit de l'auberge et s'approcha de Michel une lettre à la main.

—Le citoyen Michel Schirmer? demanda le domestique.

Michel se retourna.—C'est moi. Que me veut-on?

—Une lettre pour vous.

—D'elle, peut-être!

Et il prit la lettre en tremblant.

—Qui me l'envoie?

—Le citoyen Lescaas, qui vous prie de lui faire l'honneur d'accepter à dîner à l'auberge du *Soleil d'Or*, sur le chemin de son château.

—Lescaas!

—Oui, Lescaas, Edouard Lescaas, un ci-devant marquis! dit en forme d'apostille le rude paysan Gaspard.

Michel ouvrit la lettre, et lut à demi-voix ce qui suit:

“Je connais votre secret. Vous aimez une personne que sa fortune et son rang dans le monde ont placée bien au-dessus de vous. Si vous avez de l'esprit, du courage et de la discrétion, je puis vous assurer la réalisation de vos vœux les plus chers. La seule condition que je mette à ce service, la voici: Vous promettez par serment d'épouser celle que vous aimez, de la conduire à votre demeure après la cérémonie nuptiale. Je vous parle sérieusement. Si vous voulez en apprendre davantage, ne perdez pas un moment, et accompagnez le porteur de cette lettre, qui vous conduira vers votre ami et protecteur.

“EDOUARD DE LESCAAS.”

Michel croyait rêver. Il relut plusieurs fois l'étrange missive, et se crut l'objet de quelque insolente mystification. Pourtant il se rassura en songeant que sa réputation de courage le mettait à l'abri d'une telle épreuve. Alors cette lettre était donc sérieuse?... Alors son secret était véritablement connu de M. Lescaas?

—Épouser celle que vous aimez!.. répéta lentement Michel. La conduire à votre demeure. Oh! mon Dieu! qui dont me tente ainsi? De quel démon de l'enfer suis-je le jouet en ce moment? Pourtant c'est écrit. Et ce domestique qui attend!

Gaspard et Philippine s'approchèrent. Michel paraissait toujours absorbé. Sa préoccupation les arrêta.

—Pauline de Martens! il y a un homme en ce monde qui te donne à moi! Et je n'ai qu'à faire un pas, à prononcer je ne sais quel serment! et tu m'appartiens! Tu m'appartiens! Bah! folie! Cela n'est pas vrai!

Il se mit à marcher avec agitation.

—Folie d'ailleurs d'aimer encore cette femme! Non, c'est une vision, c'est un fantôme de mes rêves que j'ai adoré. Maintenant c'est la réalité à laquelle je rends mépris pour mépris. Gaspard?

Il étroit la main du paysan.

—Gaspard, on t'a insulté, n'est-ce pas? on t'a frappé, on a jeté ma lettre dans la boue! Je t'ai promis vengeance et tu l'aura! Adieu, ma mère, je reviendrai bientôt. J'entre là. Oh! ma tête se perd! la terre fuit sous moi! Ta main, Gaspard! Non, il faut que j'aille seul.

Il restait immobile, la tête penchée, les yeux fixés sur le papier cabalistique, et relisant ces mots: “Épouser celle que vous aimez, la conduire à votre demeure!”

Le domestique à qui M. de Lescaas venait de faire un signe de la fenêtre, tenta d'arracher Michel à cette lecture.

—Quelle réponse ferai-je, monsieur?

—Aucune, dit Michel, comme réveillé en sursaut, je vous suis.

Il jeta un rapide regard à sa mère et à Gaspard, et, précédé du domestique, il entra dans l'auberge.

III.

Un mois s'est écoulé depuis l'entrevue de M. de Lescaas et de Michel. Cet entr'acte permet de changer la décoration de ce drame. Au lieu de la grande route, au lieu de l'auberge de maître Daniel, l'hôtelier du *Soleil d'Or*, notre théâtre représente un salon meublé avec élégance. Nous sommes à Lyon, dans la maison de M. de Martens, le célèbre négociant en soieries. Pauline a reçu ce matin encore le mystérieux bouquet dont l'envoi journalier cause tant de surprise à sa mère et donne tant d'humeur à son oncle. Les fleurs ont été acceptées avec joie par la jeune fille qui dispose artistement dans une jardinière. C'est sans doute le tribut de quelque galant métayer des environs. Ainsi rassurée, Pauline se rit des scrupules maternels et des remontrances grondeuses du colonel Damas.

—Cette petite fille est une folle, dit en riant la complaisante mère au sérieux colonel; si elle n'y prend garde, son étourderie lui fera manquer un beau mariage.

—Quel mariage?

—Vous le demandez! l'alliance la plus riche, la plus illustre, le parti le plus inespéré.

—Mais encore.

—Ah! au fait, vous êtes militaire, et votre correspondance avec le ministre de la guerre absorbe tous vos moments. Apprenez donc ce qui s'est passé ici depuis huit jours. Le comte Adriani Sarpi nous a été présenté.

—Qu'est-ce que le comte Adriani Sarpi?

—Mais vous le connaissez.

—Moi!

—Vous l'avez vu.

—Quand cela?

—Hier, avant-hier, tous ces jours-ci.

—Quoi! ce serait ce beau jeune homme, cet élégant muscadin que vous a présenté M. de Lescaas?

—Précisément.

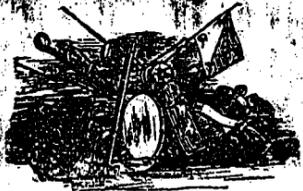
—Bravo! ce comte Adriani me déplaît fort.

—Tant pis: moi, c'est mon héros. Quels agréments dans sa conversation! quel charme, quel esprit, quelle exquise politesse! Ah! c'est un homme qui a passé sa vie parmi les grands, au milieu des cours; cela se voit.

—Hé! hé! fit en ricanant le colonel, comment diable connaissez-vous les cours, vous, ma chère sœur? Remémorez: un homme se présente ici il y a trois semaines; il est bien mis, il reluit, il a bon air, belle façon; il porte au dos une étiquette de comte; et vite, c'est un comte! un comte italien encore, et vous en raffolez à la première vue; et vous lui jetez votre fille à la tête, c'est juger un livre par la reliure.

Madame de Martens, outrée d'indignation, ne trouva rien à répondre à son frère. Heureusement un domestique qui parut le tira d'embarras en annonçant M. le comte Adriani et M. le marquis de Lescaas.

Comme on le voit, les appellations nobiliaires, longtemps muettes en France, commencent à retrouver ça et là quelques échos complaisants. Tandis que le Directoire étalait au Luxembourg ses manteaux brodés et ses chapeaux à la Henri IV, quelques plaques reparaissent en cachette, quelques décorations oubliées reflorissaient discrètement à certaines boutonnières. On tirait des armoires les parchemins poudreux, on les feuilletait en famille, on se donnait du comte et du marquis à huis clos. Le salon de madame de Martens, la marchande de soieries, était entiché de noblesse, elle ne voulait voir que des nobles. On était sûr de se bien faire valoir auprès d'elle en lui annonçant un gentilhomme, si peu prouvé qu'il fût. Elle n'entraît pas dans l'examen approfondi de ces titres auxquels elle tenait tant. Pourvu qu'on se posât en gentilhomme, cela suffisait; on était admis sans vérification. M. de Lescaas eut donc beau jeu à produire son ami le comte Adriani Sarpi, gentilhomme florentin, fort riche et fort spirituel, voyageant incognito. (A Continuer.)



L'ORGANE DE LA MILICE,

QUÉBEC, JEUDI, 21 SEPTEMBRE 1865.

☛ Ceux de nos abonnés qui changent de résidence sont priés d'en avertir l'administration s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans la réception de notre journal.

Tous les regards sont en ce moment tournés du côté du camp d'instruction militaire Laprairie, où la fleur de notre jeunesse est maintenant occupée à faire son premier essai de la vie des camps, et son premier pas dans la carrière des armes. Si l'on en croit les nombreuses correspondances qui ont paru dans plusieurs journaux, nos héros ont trouvé l'apprentissage des plus rudes; et un malheureux hasard a voulu concourir à le leur faire croire encore plus dur. A peine étaient-ils arrivés samedi dernier, qu'un orage épouvantable éclata, et que la pluie vint les tremper jusqu'aux os. Et encore il leur fallut se coucher sans souper, tous grelottants pour se réveiller à moitié flottants, comme les soldats d'Alexandre Le Grand dans les déserts de la Thrace. Ajoutons à ce que tous ne purent avoir à déjeuner. Pas une goutte d'eau-de-vie, pas un petit vers de vin pour ranimer leurs membres engourdis; pas même du pain pour tous le monde. Vraiment! nos jeunes canadiens se sont conduits comme des vétérans, et nous les félicitons sincèrement d'avoir pu souffrir ainsi sans murmure, car on dit que malgré tout ce qui a pu advenir, rien n'a pu les abattre, ni leur faire renoncer à la gaieté joviale qui avait présidé à leur arrivée.

Après tout, il n'y avait guère moyen de trouver à redire, et leurs mésaventures sont plutôt dues au hasard qu'au défaut d'organisation. On peut comprendre facilement quelle confusion a dû régner lors de leur arrivée au camp, et s'il est quelques petits détails auquel on avait oublié de pourvoir, on ne peut que féliciter ceux qui avaient la direction d'en avoir omis si peu, et d'avoir en un si court espace de temps, organisé chacun des différents corps.

Maintenant, le premier malaise est passé, chacun a pourvu à ce qui lui manquait, et ceux qui s'étaient un peu laissés abatre par le mauvais temps, sont revenus à leur première gaieté avec les beaux jours.

Les divers emplois que nécessite une pareille organisation, vont être remplis par tous les élèves à tour de rôle, afin de devenir compétents et aptes à tout ce qui constitue le militaire et particulièrement l'officier.

Leurs premiers essais ont été des coups de maître, s'il nous est permis d'en juger par le discours suivant que leur a adressé le colonel McDougall l'Adjudant-Général du camp, et que nous nous empressons de publier :

« Je suis plus que satisfait des résultats obtenus jusqu'à ce jour et ce que je vois me permet de bien augurer pour l'avenir. Il se présente dans les com-

mencements une foule de difficultés; ces difficultés sont de deux sortes; les unes d'organisation; nous en viendrons à bout; les autres de température. Les temps ne sont pas beaucoup sous le contrôle militaires; néanmoins la chose est sous considération. Nous exigeons une discipline sévère; parce qu'un corps armé est une foule armée (mob) et qu'il devient dangereux même pour ses amis. Obéissez donc volontiers aux ordres de vos supérieurs. Je me rappelle que samedi, à Montréal, lors du dernier départ du *Beaver*, j'étais en habit bourgeois. Un élève, malgré l'ordre, embarqua sur le vapeur par les côtés. J'allai le trouver *incognito* et lui représentai en riant sa supercherie, en lui demandant de sortir par la voie naturelle. « Pourquoi dit-il; bien d'autres qui sont embarqués comme moi ne le feront pas; c'est une bêtise. » Je tiens seulement à vous faire remarquer qu'on ne doit pas s'occuper si les autres obéissent ou non; on doit toujours faire son devoir.

« A voir la brigade qui est devant moi, on peut dire qu'avec quelque temps d'exercice, aucune brigade du monde ne pourra la surpasser, et l'extérieur des hommes qui la compose est vraiment incomparable.

« Le gouverneur s'intéresse vivement à l'école. Je vais lui faire un rapport favorable. Il part le 26 et il dira toutes ces bonnes choses en Angleterre. »

Ce discours nous fait voir que les cadets des différentes Ecoles militaires, n'ont pas encore oubliés ce qu'on leur a appris. On ne sait pas encore si les élèves de Toronto ont surpassé leurs confrères du Bas-Canada, comme on l'avait fait espérer. Cependant, si nous pouvons juger par ce que nous entendons dire de tous côtés, la partie sera plus que chaudement disputée, et nous en sommes sûrs, les Bas-Canadiens ne seront pas les inférieurs en connaissances militaires, tant théoriques que pratiques.

CLOTURE DU PARLEMENT.

Lundi après midi, le 18 courant, Son Excellence le Gouverneur-Général s'est rendu à la salle des séances du Conseil Législatif où, avec le cérémonial ordinaire, il a prorogé les chambres par le discours suivant :

« Honorables Messieurs du Conseil Législatif : Messieurs de l'Assemblée Législative :

Je suis heureux de pouvoir mettre fin à vos travaux parlementaires.

« L'Acte que vous avez passé pour la codification et la refonte des Lois Civiles du Bas-Canada ne peut manquer d'avoir d'heureux résultats pour ceux qui sont destinés à vivre sous le régime de ces lois.

Les Actes que vous avez passés pour l'abolition de la peine de mort en certains cas, et pour l'amélioration du système d'enregistrement et de la loi des écoles secondaires (grammar schools) du Haut-Canada, contribueront aussi, je n'en doute pas, au bon gouvernement et à la prospérité du peuple de cette Province.

« Messieurs de l'Assemblée Législative :

« Je vous remercie des subsides que vous avez votés pour le service public de la Province, et je vous assure que je n'aurai rien de plus à cœur, ainsi que mes aviseurs, que de les administrer avec économie.

« Honorables Messieurs et Messieurs :

« Je vous félicite de l'abondante récolte dont il a plu à la divine Providence de favoriser notre pays, et je me flatte que, de retour dans vos foyers, vous userez de votre influence parmi le peuple que vous représentez, de manière à lui faire témoigner sa reconnaissance envers le Tout-Puissant, par l'accomplissement consciencieux de ses devoirs sociaux, dont le bien-être général de la communauté dépend tout autant que de l'accomplissement des devoirs politiques. »

Nous empruntons à l'*Union Nationale* les correspondances qui suivent :

CAMP D'INSTRUCTION MILITAIRE DE LAPRAIRIE.

Dimanche après-midi.

Mon cher rédacteur,

Par la pluie battante que vous savez, nous utilisons le temps par l'organisation complète du camp en trois bataillons, formant l'aile droite, le centre et l'aile gauche. Les deux premiers sont campés dans la commune et le troi-

sième dans les casernes. Le bataillon du centre, entièrement composé de canadiens-français, est fort de dix compagnies de 40 hommes et un certain nombre d'élèves sont attendus demain.

Il est difficile de se faire une idée de la confusion du camp, hier, au moment de l'arrivée des élèves. Le bateau employé pour le transport de Montréal à Laprairie ne put prendre à son bord que la moitié des élèves désireux de partir par le voyage de 2½ heures. J'étais heureusement du nombre de ceux qui arrivèrent au camp à 4 heures et lorsqu'on eut empli les paillasses, reçus les couvertes, il était six heures et la nuit était venue. Beaucoup de cette ouvrage aurait pu être préparé d'avance par les réguliers; mais on dirait que les officiers chargés de la direction du camp font leur école tout autant que les élèves. Ainsi les élèves auraient dû recevoir l'ordre de se rendre à Laprairie avant midi et toute l'après-midi n'eût pas été de trop pour l'organisation du camp.

Il faisait donc nuit complète lorsque 5 à 600 élèves arrivèrent au camp avec tout leur bagage.—Jugez de la confusion indicible où il se trouvaient.—Les malles furent égarées et à l'heure qu'il est la moitié des élèves n'ont pu arriver à leur effets.—Quelques-uns purent obtenir une couverture pour la nuit, mais pas la moindre petite feuille pour couvrir les inégalités du sol.—A deux heures notre tente qui comptait déjà dix hommes recevait quatre nouveaux élèves. A neuf heures nous avions établi un feu de bivouac fort gai à l'aide de quelques débris de planches enlevés aux clôtures voisines, lorsqu'une voix sévère interrompit nos joyeux propos par un « put out that fire » !! C'était notre commandant le colonel Wolsley qui, avec une sévérité toute britannique, nous refusait ce qui est permis dans tous les camps réguliers « un feu de bivouac. » C'était la première des épreuves dont nous devions souffrir. A onze heures notre tente était visitée à chaque instant par des élèves qui n'avaient pas même d'abris et qui devaient passer la nuit à contempler les astres brillants du ciel, tandis que plusieurs tentes réservées aux officiers et non occupées leur étaient défendues.

Je ne vous parle pas du souper pour l'excellente raison que personne n'a pu avoir une bouchée de pain pas même ceux qui étaient au camp depuis onze heures du matin. Aussi après une nuit pénible passée dans des tentes dont une s'affaissa sous l'effort du vent et de la pluie, nous nous réveillâmes de très bonne heure ce matin. Notre première pensée fut d'aller au fleuve, prendre un réconfortant. Malheureusement il n'était pas permis de se laver plus haut que les genoux; le bain était défendu. Décidément on veut faire de nous des soldats à l'eau de rose, en nous défendant tous les exercices viriles.

Il était onze heures ce matin, lorsque le déjeuner composé de pain, de beurre et de café fut prêt. Vous le dirai-je, ce régime auquel les constitutions vigoureuses résistent parfaitement, est trop sévère pour les élèves faibles, et un jeune haut-canadien est tombé en syncope à onze heures ce matin, au moment où il était dans les rangs. Nous lui demandons s'il a déjeuné, et il nous répond qu'il n'a ni soupé ni déjeuné. Un élève lui offre une tasse de café, qui le ramène en partie.

A deux heures la soupe a été servie et elle était irréprochable, ainsi que la viande et tout le menu du dîner. Nos élèves cuisiniers font des miracles d'art culinaire. Au reste la gaieté la plus franche et la plus bruyante règne quand même. Chansons joyeuses, quolibets, réparties se répètent d'une tente à l'autre, et pendant toute la nuit, il n'y a pas une heure de silence complet. Le violon énergiquement joué nous rappelle les gigues voleuses des concessions, pendant que plus loin la Marseillaise et le « God save the Queen » mêlent leurs sympathies et donnent de la musique pour tous les goûts. Au dessus de tout cela, les honneurs donnés aux discours improvisés, les saillies spirituelles d'un campement à l'autre, en un mot rien n'est original comme le camp du centre tandis que les deux ailes sont plongées dans un silence digne du « spleen » des fils d'Albion.

UN ÉLÈVE.

17 Septembre, 1865.

M. LE RÉDACTEUR,

Voici enfin les futurs héros de la grande armée canadienne casés dans des tentes comme de vrais soldats. Nous sommes arrivés hier, comme vous le savez, par le « Beaver » qui a dû faire trois voyages pour transporter le grand nombre d'élèves. Nous sommes au-dessus d'un mille. Je vous apprendrai dans une prochaine correspondance notre nombre précis ainsi que d'autres détails qui pourront être intéressants pour vos lecteurs.

Tout jusqu'à présent a été pour le mieux dans le camp, sauf que plusieurs d'entre nous n'ont pas eu de quoi manger ni de quoi se garantir du froid pendant la nuit. Nos

officiers sont de bons garçons qui mettent la meilleure volonté du monde à nous initier à la vie des camps en nous en faisant éprouver autant que possible toutes les rigueurs.

Nous n'aurions rien à dire contre un sentiment aussi recommandable, si nous ne le croyions poussé un peu trop loin. Il nous semble à tous et à chacun de nous que fût-il sec, un morceau de pain pour repas ne nous empêcherait en rien de faire des progrès dans la connaissance de la guerre. Et puis un peu de paille pour couchette, au lieu de la terre nue où l'on est apte à se réveiller trempé jusqu'aux os, ne servirait qu'à nous mieux disposer au travail pour le lendemain. La nuit dernière, novice encore dans la vie des camps, j'avais voulu en m'étendant sur le sein de dame la terre, éviter autant que possible l'impression par trop humide et glaciale de sa vieille épiderme, et pour cela je m'étais couché sur le bord de la toile de notre tente, sur une étroite lisière étendue sur le sol tout autour de la tente: quelle ne fut pas ma grimace lorsque je me réveillai pendant la nuit nageant dans une mare d'eau. La pluie qui était tombée en abondance vers minuit avait naturellement suivi l'inclination de la toile et avait voulu faire de moi à mon issu un animal aquatique.

J'en ai été quitte pour une légère douleur rhumatismale dans la jambe gauche, mais un autre imberbe qui avait fait comme moi, se levait le matin avec la machoir enflée comme le dos d'un bossu.

Nous espérons que nos sommités mettront un terme à ces expériences instructives, vû que nous en avons eu assez. La nouveauté de notre position a dû sans doute aider beaucoup à causer la pénurie de toutes choses où nous sommes, et quand nos officiers auront eux-mêmes plus d'expérience de la vie des camps, il faut croire que nous aurons moins à nous plaindre. Nous avons à passer cette journée du dimanche à améliorer notre sort en augmentant notre mobilier de couvertes, de paillasses et de bon whisky de Molson. Si nous avions tous eu de quoi manger, nous serions les plus heureux du monde.

Moi et mes compagnons de tente attendons avec impatience la journée de demain afin de déjeuner. Il est 5 h. du soir et nous n'avons presque pas déjeuné, nous n'avons pas dîné et un officier canadien-français vient de nous donner la douce certitude que nous ne souperions pas. Il nous croit sans doute au-dessus des nécessités humiliantes de la nature humaine. C'est bien dommage qu'il en soit pas ainsi.

Nous avons ce matin porté en triomphe un cadet qui croyant que nous n'avions pas de quoi manger, s'est risqué à voler un pain dans une tente de l'état-major afin de nous l'offrir. Brave jeune homme, nous l'avons gratifié de grand cœur de nos dernières de rye.

Au moment où j'écris ces lignes, on m'apprend qu'un de nous qui n'a pas mangé depuis qu'il est ici, vient de tomber d'inanition. Qu'en dites-vous, M. le Rédacteur? Moi je dis que j'aimerais mieux être à l'hôtel St. Louis ou au St. Lawrence Hall. A bientôt, M. le Rédacteur.

Votre, etc.

ORDRES GÉNÉRAUX DE MILICE.

QUARTIERS MAITRES.

Québec, 15 Septembre, 1865.

ORDRES GÉNÉRAUX.

No. 1.

MILICE VOLONTAIRE.

Il est permis au Lieut.-Colonel McGiverin de se de se retirer du commandement du 20^{me} bataillon d'infanterie volontaire, en retenant son grade.

No. 2.

MILICE DE SERVICE.

En référence à la circulaire sortie du département de milice, le deux courant, il a plus à Son Excellence le commandant-en-chef, d'approuver les taux suivants accordés aux élèves gradués de l'école militaire, pour couvrir leurs frais de voyage en se rendant au camp d'instruction à Laprairie.

Par les chars et bateaux à vapeurs.
Trois centins par mille.

Transport par terre.

Dix centins par mille de chemin fait dans les lieux où le transport ne pouvait se faire ni par les chars ni par les bateaux à vapeur.

Ces taux sont pour couvrir les frais du transport et toutes les dépenses incidentes, en allant et revenant du camp d'instruction militaire.

Le compte de chaque élève gradué sera fait au camp d'instruction (dans les formes suggérées par le

département de milice) et soumis à la révision du commandant, qui le certifiera correct, suivant les taux accordés pour le transport, comme ci-dessus, et en ordonnera le paiement en conséquence. Le paiement de tous services ayant rapport au camp d'instruction militaire, sera fait à Laprairie par le papitaine Bréhaut, paie-maitre de l'ancien bataillon de volontaires de l'Est.

Les candidats dont les noms suivent, ont obtenu des certificats de première et de seconde classe dans les écoles militaire de Québec et de Montréal.

PREMIÈRE CLASSE.

No. 3.

Divisions de Régiment.

Noms.

Compton.....	Edward Baker,	
Dorchester...	François M. Audet,	Gentilhomme,
Glengarry, Haut-Canada,	J. R. Wilson,	do
Hochelaga.....	N. Driscoll,	do
do	.. C. M. Ryan,	do
do	.. E. A. Baynes,	do
do	.. Forester Jaques,	do
do	.. Alfred Brunet,	do
do	.. Alphonse Meilleur,	do
Lotbinère.....	Ens. R. A. D. King,	
Mégantic.....	H. Gascoigne,	Gentilhomme,
Québec.....	Olaf S. Wheler,	do
do	.. James F. Wolff, Paie-Maitre, 13 ^e	Bataillon.
do	.. Wm. McLeod Maingy,	Gentil.,
do	.. Le Feuvre A. Maingy,	do
do	.. Edouard J. Angers,	do
do	.. T. H. Oliver,	do
do	.. Lieut. F. Woods Gray,	
St. John's.....	Napoléon Labranche,	Gentil.,
do	.. John Fletcher,	do
St. Maurice.....	Thomas G. McGrath,	do
Témiscouata.....	Tancrède Gaudry,	do
Yamaska.....	L. W. C. Gill,	do

SECONDE CLASSE.

Argenteuil.....	H. T. Lonsdell,	Gentilhomme,
do	.. Sam. MacDonald,	do
do	.. Edward Major,	do
do	.. Samuel Rogers,	do
do	.. Frederick Neve,	do
Arthabaska.....	Aimé Beaubien,	do
Beauce.....	Laurent Bernier,	Gentilhomme,
do	.. Henri Duchesnay,	do
do	.. Maurice E. Duchesnay,	do
Bellechasse.....	P. A. Roy,	do
do	.. Napoléon Mercier,	do
do	.. Ferdinand Morrisset,	do
Bonaventure.....	Peter B. Cullen,	do
do	.. Ens. George Kelly,	
do	.. W. M. Shepperd,	Gentilhomme,
do	.. Chs. J. Marcotte,	do
do	.. Hugh Christie,	do
do	.. P. Murison,	do
Compton.....	James A. Coxson,	do
Drummond.....	Henry W. McGowan,	do
do	.. Roderick M. McKenzie,	do
Hochelaga.....	John Allan,	do
do	.. W. S. Smith,	do
do	.. Joseph Poitras,	do
do	.. Thomas MacKay,	do
do	.. N. W. Trenholme,	do
do	.. Achille Vilbon,	do
do	.. John C. McKeggie,	do
do	.. Oswald Cerat,	do
do	.. P. A. Valois,	do
do	.. R. G. H. Dillon,	do
do	.. G. J. Carter,	do
do	.. W. C. Law,	do
do	.. P. E. Mount,	do
do	.. Zotique Perrault,	do
do	.. C. A. Leblanc,	do
do	.. T. O. Dufresne,	do
do	.. J. B. Lafleur,	do
do	.. Alexandre Chauveau,	do
do	.. Henry Wright,	do
do	.. O. McMahan,	do
Huntingdon.....	John MacNaughton,	do
Joliette.....	L. L. Voligny,	do
Laval.....	.. Trefflé Ouimet,	do
do	.. O. P. Laurin,	do
do	.. Cléophas Ouimet,	do
Laprairie.....	Siméon A. Longtin,	do
L'Assomption...	Louis Mercier,	do
Lévis.....	Victor Bérubé,	do
Lotbinère.....	.. Joseph Aubé,	do
do	.. Honoré Thurbur,	do
do	.. George M. King,	do
Mégantic.....	.. Stanislas Fréchette,	do
do	.. Thomas Gendron,	do
do	.. Charles Black,	do
Maskinongé.....	.. Joseph E. Pichette,	do
Missisquoi.....	.. Charles Constantine,	do
Montmorency.....	.. Elzéar Tremblay,	do
Nicolet.....	.. Ludger Genest dit Labarre,	do
do	.. Alfred Prendergast,	do
do	.. J. E. Baril,	do

Portneuf	.. Praxède Bernard,	do
do	.. H. Quetton de St. George,	do
do	.. Choiseuil de LaGorgendière,	do
do	.. E. A. Larne,	do
do	Louis T. Dion,	do
do	Théophile Morisset,	do
Québec	Lieut: John Wm. Bligh,	do
do	Isidore V. Roy,	Gentilhomme,
do	James O'Connell,	do
do	James Humphrey,	do
Rimouski	Théodule Smith,	do
do	Alphonse Langlais,	do
do	George Pouliot,	do
do	Josué Martin,	do
do	Abraham Lepage	do
Richmond	James W. Philbrick,	do
St. Maurice	Thomas G. McGrath,	do
do	John Cousins,	do
do	Edmond L. Morel,	do
do	Thomas Hénault,	do
do	Charles Nolin,	do
do	Alphonse Deland,	do
Denx Montagnes	B. J. A. Glosbensky	do
do	Samuel Cyr,	do
Terrebonne	Arthur M. McKenzie,	do
Témiscouata	H. C. Peltier,	do
do	Elzéar Marceau,	do
Verchères	Erasmus Lusignan,	do
do	Frédéric Giard,	do
Yamaska	L. G. C. Gill,	do
do	Ens. Charles J. Gill.	

Par ordre de Son Excellence, le Gouverneur-Général et Commandant-en-chef.
P. L. MACDOUGALL, Colonel,
Adjudant-Général de Mimice.
Canada.

VARIÉTÉS.

ECOLE MILITAIRE.—L'école militaire de Québec, est de nouveaux ouverte à tous les aspirants, tant de la ville que de la campagne. Mercredi dix élèves ont fait leur entrée à l'école.

GRAND OPÉRA.—Lundi soir le vingt cinq courant, il y aura grand opéra à la Salle de Musique si on en croit les autres journaux, rien n'égale cette pièce de Verdi, Ernani, qui sera jouée. Nous avons hâte de voir et d'entendre les célèbres acteurs qui doivent donner quelque chose de rien moins que merveilleux.

DÉMÉNAGEMENT A OTTAWA.—Nous apprenons que MM. Valière et Graig, de cette ville, ont obtenu le contrat pour le transport des bureaux du gouvernement à Outaouais. Leur soumission serait de \$16,000.

—Nous apprenons avec plaisir que le Capitaine Bernard a été nommé adjudant pour un des trois détachements du camp d'instruction militaire à Laprairie, pendant tout le temps qu'y demeureront les élèves.

EPIZOOTIE.—On dit qu'une épizootie nouvelle ravage les troupeaux de porcs dans les paroisses situées sur le bord du fleuve entre Québec et Montréal. C'est une espèce de mal de gorge qui cause une mort presque immédiate. Un grand nombre de fermiers auraient perdu quantité de ces animaux.

FACEUR DE POMPIER.—Le préfet d'un de nos départements normants a reçu, ces jours-ci, nous apprend la *Petite Revue*, la curieuse épître congratulative que voici, d'un capitaine de pompiers de la région:

"Monsieur le préfet,—

"Je viens vous remercier du fond du cœur des deux cents mètres de boyaux que vous avez bien voulu faire ajouter à ceux déjà existant dans mon corps.

"Cette nouvelle, monsieur le préfet, m'a ému jusqu'au fond des entrailles, et comme citoyen, et comme pompier.

"Les besoins de notre constitution sollicitaient du reste, d'une manière pressante cette addition du boyaux, et viennent maintenant l'occasion de les utiliser, soit sur les lieux, soit à distance, ma compagnie et moi nous pourrons, je l'espère, fonctionner avec aisance et distinction.

"J'ai l'honneur d'être, monsieur le préfet, le plus dévoué et le plus reconnaissant de vos administrés et pompiers.

"X... , Capitaine."

JOSEPH DONATI,

HORLOGER ET BIJOUTIER.

No. 12, Rue Saint Valier, Saint Sauveur,

Remercie ses amis et le public en général de l'encouragement qu'ils lui ont donné, et les informe qu'il a en main un assortiment complet de

MONTRES, BAGUES, JOYEAUX, Etc.,

qu'il répare et nettoie les Montres, Horloges, etc, etc., le tout à TRES BAS PRIX.

Ses pratiques du Faubourg St. Jean sont priées de se rappeler son changement de local.

P. MACKAY,

Avocat.

BUREAU:—Rue St. Louis, No. 2. Haute-Ville, près de la cour.

Québec, 13 avril 1865.

A. SAVARD,

HORLOGER ET BIJOUTIER.

63. RUE ST. PIERRE, 63.

BASSE-VILLE, QUEBEC.

Québec, 11 mai 1865.

ADRESSES D'AFFAIRES.

GAUTHIER ET ROY,

AVOCATS,

Bureau, rue Donacona, près des Ursulines,

QUÉBEC,

suivent les Cours des différents districts judiciaires

ED. C. E. GAUTHIER.

ODILON ROY.

7 juin 1865.

MONTAMBAULT & TASCHEREAU,

AVOCATS,

Bureau: No. 29, rue St. Louis, suivent les cours des districts de Montmagny, Beauce et Arthabaska.

Québec, 1 juin 1865.

CASGRAIN ET PARÉ,

Avocats.

BUREAU: Rue St. Pierre, No. 64, Basse-Ville:

Québec, 11 mai 1865.

EN VENTE

Chez les principaux libraires de Québec et de Montréal, le

GUIDE THEORIQUE ET PRATIQUE

DES

MANŒUVRES DE L'INFANTERIE,

Et une boîte de théorie avec laquelle on peut exécuter toutes les évolutions d'une compagnie et d'un bataillon.

Prix du livre, 3s.

La boîte de théorie, 7s. 6d.

Les deux ouvrages réunis, 10s.

Cet ouvrage est approuvé par les plus hautes autorités militaires du pays. Et recommandé aux miliciens dans les termes les plus chaleureux, par les honorables adjudants-généraux pour le Bas et le Haut-Canada, M. le président de l'école militaire, le colonel Gordon, M. le capitaine Bradburne, adjudant de cette même école, et par les colonels Sewell et Wily, deux vétérans de l'armée anglaise.

—AUSSI—

Offert en vente chez M. Desbarats, à Québec, et chez M. Rolland, à Montréal,

Le "Code Militaire," prix 50 centins.

Exercices et manœuvres d'infanterie, 50 centins.

L'aide mémoire du carabinier volontaire, 15 centins.

Tableau synoptique des évolutions d'un bataillon, 37 centins.

Québec, 22 avril 1865.

COMPAGNIE DU RICHELIEU.

LIGNE DE LA MALLE ROYALE.

ENTRE

MONTREAL et QUEBEC

ET

LIGNE RÉGULIÈRE

ENTRE

Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, l'Assomption et autres ports intermédiaires.

A partir de LUNDI, le 1er Mai courant, et jusqu'à avis contraire, les vapeurs de la compagnie du Richelieu laisseront leurs quais respectifs comme suit, savoir :

Le vapeur "Montréal," Capt. Robert Nelson, partira du quai Richelieu, vis-à-vis la place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à sept heures précises, s'arrêtant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Baptiscan. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux voyageurs océaniques, et cela sans charge extra.

Le vapeur "Europa," Capt. J. B. Labelle, partira tous les Mardis, Jeudis et Samedis soir, à sept heures précises, pour Québec, arrêtant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Baptiscan.

Le vapeur "Columbia," Capt. Joseph Duval, partira du quai Jacques-Cartier, pour Trois-Rivières, tous les Mardis et Vendredis, à deux heures P. M., arrêtant en allant et revenant, à Sorel, Maskinongué, Rivière-du-Loup, Yemachiche, Port St. François; et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à deux heures P. M., arrêtant à Lanoraie.

Le vapeur "Napoléon," Capt. Chs. Daveluy, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Vendredis, à trois heures P. M., arrêtant en allant et revenant à St. Sulpice, Lanoraie, Berthier, Petit-Nord, Grand Nord; et partira de Sorel tous les Dimanches et Mercredis, à quatre heures P. M.

Le vapeur "Chambly," Capt. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly, tous les Mardis et Vendredis, à trois heures P. M., arrêtant en allant et revenant, à Verchères, Contrecoeur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles, St. Marc, Belœil, St. Hilaire, St. Mathias; et partira de Chambly tous les Samedis à trois heures P. M., et les Mercredis à midi pour Montréal.

Le vapeur "Terrebonne," Capt. L. H. Roy, partira du quai Jacques-Cartier pour Terrebonne tous les Lundis, Mardis, Vendredis et Samedis, à trois h. P. M., arrêtant en allant et revenant, à Boucherville, Bout-de-l'Isle, Lachenaie; et partira de Terrebonne tous les Lundis à sept heures A. M. Mardis à cinq heures A. M., Jeudis à huit heures A. M., et Samedi, à six heures A. M.

Le vapeur "l'Etoile," Capt. P. E. Malhiot, partira du quai Jacques-Cartier pour l'Assomption, tous les Lundis, Mardis, Vendredis et Samedis, à Trois heures, arrêtant en allant et revenant à St. Paul l'Hermitte; et partira de l'Assomption tous les Lundis à sept heures A. M., Mardis à cinq heures A. M., Jeudis à huit heures A. M., et Samedis à six heures A. M.

Tous les soirs, à quatre heures, "l'Europa" ou le "Montréal," laissent le quai Napoléon, à Québec, pour Montréal.

Prix de la traversée entre ces deux villes. Chambre, repas et lits de cabine, en bas, inclu: \$2 50; Entrepont: \$1 00.

La compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissement, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la compagnie du Richelieu, No. 29, rue des Commissaires.

J. B. LAMÈRE,

Agent-Général.

Et à Québec, au Bureau de la compagnie.

J. E. DESCHAMPS,

Agent.

ENSEIGNE D U SAUVAGE.

E. BALZARETTI,

MARCHAND DE TABAC.

IMPORTATEUR de Cigares, Pipes en Bois, Calumets, Tabatières, Pipes en imitation d'écume de mer, Allumettes, Sacs à tabac en loup-marin et en caoutchouc, Jarres à tabac, etc.

—AUSSI—

TABAC à fumer de toutes sortes; Tabac à priser, Tabac en torquette et en feuille.

EN GROS ET EN DÉTAIL.

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch, Québec. Québec, 20 avril 1865.

BAZAR.

Pour l'Ecole des Garçons de St. Sauveur.

NOUS annonçons que le BAZAR, en faveur de L'ÉCOLE DES GARÇONS DE SAINT-SAUVÉUR se tient depuis le QUATRE de SEPTEMBRE à ST. ROCH.

Madame V. Charles Tanguay, présidente, Madame Louis Gingras, secrétaire, et Mesdames Charles St. Michel, Louis Martin, Zéph. Levasseur, Pierre Goulet et V. Édouard Dubeau.

Mesdames Zéph. Levasseur et Louis Gingras, tiennent les tables de rafraîchissements.

MME LOUIS GINGRAS, Secrétaire.

Québec, 13 avril 1865.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE

"L'ORGANE DE LA MILICE."

ON exécute à cet atelier toutes sortes d'impressions, telles que BLANCS POUR LA PROCÉDURE JUDICIAIRE, BLANCS POUR ACTES NOTARIAUX, PAMPHLETS, CIRCULAIRES, CARTES DE VISITE ET D'AFFAIRES, LETTRES FUNÉRAIRES, etc., etc.

Québec, 13 avril 1865.

L'ORGANE DE LA MILICE

Est en vente

et on s'abonne chez

GARANT ET TRUDEL,

Libraires.

No. 14, Rue Fabrique, Québec,

Et aussi, chez

E. BALZARETTI,

Marchand de Tabac,

No. 39, rue du Pont (Craig) St. Roch.

Québec, 11 mai 1865.

ABONNEMENTS.

Un an..... \$1.50
Six mois..... 0.90

PAYABLE D'AVANCE.

On ne s'abonne pas pour moins de six mois.

ANNONCES:

1re insertion..... 8 cts. la ligne.
2me " etc..... 2 cts. "

Pour annonces à long terme, conditions libérales:

S'ADRESSER,

Pour tout ce qui concerne l'administration et la rédaction à MM.

AMIOT, FRENETTE ET CIE.,
Rue Ste. Marguerite, 63,
St. Roch, Québec.

Ceux qui veulent cesser de recevoir le journal doivent en avertir l'administration un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement, et payer leurs arrérages, autrement ils seront censés continuer un autre semestre: